

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

Décembre 2021 • Numéro 18

www.trie-chateau.fr



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

La fin d'année frappe à notre porte.

C'est le moment pour nous tous de préparer Noël, tant attendu par nos enfants et petits-enfants. Nos équipes techniques, les élus et le Comité des festivités œuvrent ensemble pour vous faire passer d'agréables fêtes de fin d'année. La municipalité a prévu de nouvelles décorations et illuminations, un marché et un concert de Noël, des spectacles pour les enfants, ainsi que des colis distribués aux Aînés. Nos élus mettront tout en œuvre pour mener à bien toutes ces manifestations.

Les travaux sur la commune avancent malgré la difficulté de se procurer certains matériaux. Un point complet vous est présenté dans cette Brève.

Je tiens à remercier les agents municipaux pour leur travail et leur investissement tout au long de l'année et les élus pour leur dévouement. Des élus qui sont sur le terrain, proches de vous et à votre écoute.

Je souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Avec tout mon dévouement

Laurent DESHELIER





Réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement

• Rue Joseph-le-Caron

Les travaux de réhabilitation de ce secteur sont terminés et la chaussée a été remise à neuf.

• Rue de Trie-la-Ville

Les travaux de réhabilitation sont également terminés. La réfection intégrale de la chaussée s'inscrira dans un programme départemental concernant la D166 sur 2022/2023.

Nous profiterons de ces travaux pour sécuriser cette rue.

• Rue des Prés, rue des Acacias et rue de la Forêt

Les travaux de réhabilitation sont terminés.

• Rue de la Gare

Les travaux sont en cours,

ils consistent en un chemisage des réseaux existants.

• Avenue des Deux-Vexin

La réhabilitation du réseau d'assainissement entre la route de Villers et l'entrée du centre Leclerc est terminée. Les travaux d'extension du raccordement au réseau communal de la majeure partie de la zone commerciale et des riverains sont en cours. La fin de ces travaux est prévue pour le début du mois de février 2022.

Maison des services

Les travaux au 46 rue Nationale ont pris beaucoup de retard principalement en raison des difficultés d'approvisionnement des matériaux. La livraison du bâtiment est désormais

programmée pour la mi-février.

Le bureau de poste actuel fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2021.

Un bureau de poste provisoire sera installé dès le 10 janvier 2022 dans les locaux de la mairie. Il ne proposera que les services liés au courrier, et ce, jusqu'à l'ouverture effective de l'agence postale, mi-février 2022.

Mise en accessibilité de la salle des Mariages et de la salle Piano

Le conseil municipal projette d'installer un ascenseur dans les locaux de l'ancienne perception afin de desservir ces deux salles et de compléter ainsi le dispositif PMR du château.



CI-DESSUS DE GAUCHE À DROITE Les nouvelles plaques d'eaux usées de Trie-Château. Chantiers terminés: aménagement du parvis devant la mairie, la jardinière devant le lavoir, déjà fleurie et donnant accès permanent à la borne d'incendie.

ET AUSSI



Défibrillateurs

Le conseil municipal remercie l'association Ahmadiyya qui a offert à la municipalité deux défibrillateurs. L'un a été placé devant la mairie, l'autre au stade. La commune a fait l'acquisition d'un troisième appareil installé au niveau du Four à pain. Le personnel communal, les associations sportives et la population bénéficieront de séances de formation aux gestes de premiers secours, organisées par la Commission Sécurité.

Automatisation des portails du parc

Il a été décidé de motoriser les trois portails pour sécuriser et faciliter l'accès au parc Maurice-Froment. Ils sont désormais ouverts tous les matins

dès 7h30 et fermés à 19 heures, du 1^{er} novembre au 31 mars, et à 21 heures du 1^{er} avril au 31 octobre. Un rappel vocal sera diffusé 15 minutes avant leur fermeture.

Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux administrés qui se sont installés sur notre commune en 2020 et 2021. Nous les invitons à venir nous rencontrer en mairie, aux horaires d'ouverture, afin de se faire connaître et bénéficier de tous les services que propose la commune.

Centre de vaccination de Chaumont-en-Vexin

Au début de l'année, Mme Emmanuelle Lamarque, maire de Chaumont-en-Vexin, a lancé un appel





SNCF

Le fret s'est développé à vitesse grand V sur la ligne J, ce qui occasionne beaucoup de nuisances sonores aux abords de la gare.

Les administrés du Lotissement de la Gare se plaignent surtout du bruit nocturne.

Des études sur les nuisances sonores réalisées en 2016 avaient jugé qu'il n'était pas nécessaire d'installer un écran acoustique afin de protéger ce quartier. Seuls six pavillons avaient été éligibles pour un remplacement d'huisseries.

Récemment, un collectif de riverains et notre député Mme Agnès Thill ont alerté Mme la Préfète afin de demander aux dirigeants de la SNCF de

revoir leur étude acoustique et de protéger nos administrés de ces nuisances.

Après un an, nous avons enfin obtenu un rendez-vous avec la SNCF. Nous espérons faire entendre nos doléances et obtenir une réponse positive.

Jardinière

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie dans notre commune, nous avons créé une jardinière devant le lavoir. Celle-ci permet également d'empêcher le stationnement sauvage des véhicules devant la borne incendie.

Feux

Brûler des déchets dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Il est donc interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. Il est possible d'utiliser ses déchets verts en paillage, en compost individuel. Il est aussi possible de les apporter

à la déchetterie de Liancourt-Saint-Pierre ainsi que les autres type de déchets.

Horaires jusqu'au 29 février:

Lundi: 14 h-17 h

Mercredi, vendredi, samedi:

9 h-13 h/14 h-17 h

Dimanche: 9 h-13 h

Haies

Les haies séparatives sont soumises à réglementation: pas plus de 2 m de haut, ni débordement sur la voie publique. En cas de risque pour la sécurité routière et les passants, la mairie peut faire effectuer les travaux aux frais du propriétaire.

Divagation des animaux

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse par leur propriétaire. Les animaux errants seront pris en charge par la SPA et devront être récupérés par leur propriétaire à Essuiles-Saint-Rimault, contre une amende forfaitaire.

Sécurité routière

Merci de respecter les limitations de vitesse en vigueur dans toute l'agglomération.

Stationnement

Afin de sécuriser la circulation et de respecter les piétons, ne stationnez pas sur les trottoirs et utilisez les parkings à proximité. Gare aux amendes!



alle des fêtes et de la placette porte Conti;



à bénévolat à tous les élus du canton pour renforcer l'équipe vaccinale de l'hôpital Bertinot-Juel de Chaumont. Depuis le mois de mars 2021, **deux élus de notre commune y participent activement**. Nous les remercions pour leur dévouement.



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Des Trie-châtelaines se sont plaintes de l'accueil reçu en mairie par des adjoints et ont fait part de leurs doléances pour des dossiers déposés auprès du maire et non traités. Mesdames et messieurs les élus est-il né-

cessaire de vous rappeler que vous êtes au service des habitants de la commune? Personne ne vous a obligé à vous présenter aux élections. Vous avez été élus par les Trie-châtelains pour les Trie-châtelains. Parader

sur Facebook c'est bien, mais le mieux est encore d'être disponible pour nos concitoyens.

L'équipe « Bâtissons ensemble un avenir commun »



LES FOULÉES DE TRIE-CHÂTEAU

Le 5 septembre 2021 se sont déroulées les **deuxièmes Foulées de Trie-Château**.

Malgré le contexte sanitaire contraignant, 200 personnes ont participé aux différentes épreuves. Un grand merci à l'Asac d'avoir organisé cette manifestation ainsi qu'à tous les bénévoles et élus qui ont contribué à la réussite de cette journée.

LES VAINQUEURS PAR CATÉGORIE:

10 km: Matthieu Mortelecq/36min10

et Sandrine Paumier/51min13

5 km: Valentin Leloup/18min48

et Emma Louvard/26min06

BROCANTE

Le 10 octobre 2021 a eu lieu, dans le parc Maurice-Froment, la traditionnelle brocante organisée par le Comité des festivités avec le soutien de la mairie et des bénévoles. Plus de 160 exposants, des manèges, une buvette et deux points repas, firent de cette édition un réel succès. Malgré la complexité des contraintes sanitaires, de nombreux visiteurs et chineurs aguerris ont profité de cette magnifique journée ensoleillée.

AGENDA MUNICIPAL *

JANVIER

16 Repas des Aînés

22, 23, 29 Exposition « Afrique, sur la piste des jouets »

HALLOWEEN

Le 30 octobre 2021, le Comité des festivités a repris l'un des événements les plus festifs du hameau de Villers-sur-Trie, créé en octobre 2015: **Halloween nocturne**. L'édition 2021 a rassemblé un nombre record d'enfants — plus de 95 — de tout le territoire communal. Enfants, parents et monstres endiablés, tous ont suivi en cortège le buggy collecteur de bonbons! L'année prochaine le Comité vous prépare une nuit de terreur dans le parc de Trie-Château avec des nouveautés et une ambiance encore plus effrayante! Au plaisir de vous voir encore plus nombreux et encore plus monstrueux! Toute l'équipe du Comité des festivités vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année!

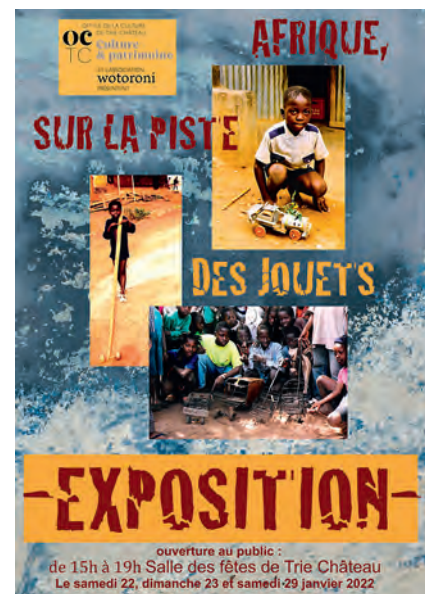
COMMÉMORATIONS

Le 11 novembre 2021, l'Amicale des Anciens Combattants de Trie-Château et la municipalité ont débuté leur hommage à Villers-sur-Trie, puis au monument aux morts de Trie-Château. Comme tous les ans, les enfants des écoles ont participé à cette cérémonie. La cinquantaine de personnes venue assister à ces commémorations s'est ensuite rendue à la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur.

HOMMAGE À HUBERT



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de monsieur Hubert Lenormand. Il avait intégré le conseil municipal en 2014. Bien que faisant partie de plusieurs commissions dont celle des travaux, du PLU et du cimetière, Hubert ne rechignait jamais à prêter main forte à l'organisation des diverses autres manifestations communales. Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants ainsi qu'à tous ses proches. Repose en paix, Hubert.



REPAS DES AÎNÉS

Sous réserve des conditions sanitaires, le repas des aînés est prévu le **dimanche 16 janvier 2022**. Si vous avez plus de 67 ans et que vous figurez sur les listes électorales, vous recevrez un courrier avec coupon-réponse pour vous y inscrire. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales et que vous souhaitez y participer, rendez vous à la mairie pour compléter le formulaire d'inscription.

EXPOSITION

Ne manquez pas l'exposition de jouets africains qui aura lieu dans la salle de fêtes de Trie-Château les 22, 23 et 29 janvier de 15 heures à 19 heures.

* Sous réserve des restrictions gouvernementales.